

Association Sportive

Le collège propose, par l'intermédiaire de ses professeurs d'EPS, à tous les élèves de pouvoir participer à son Association Sportive.

L'A.S permet aux élèves volontaires de pouvoir pratiquer certains sports (en plus de l'EPS) dans le collège en étant encadrés par leurs professeurs, les mercredis après-midi. La finalité de cette association est de permettre aux élèves de découvrir certains sports, de développer leurs compétences dans une ou plusieurs activités et de représenter le collège lors de compétitions inter collèges.

Adhésion :

Pour participer à l'A.S, il faut que l'élève prenne **une licence** (assurance sportive spécifique).

Pour cela il doit :

Régler une cotisation de 28€ (chèque à l'ordre de : Association Sportive Collège de Lège)

Ramener au professeur responsable de l'activité la fiche d'inscription entièrement remplie (distribuée lors du premier entraînement)

Adhésion :

Organisation :

Les entraînements se déroulent le mercredi après-midi (horaires variables suivant les activités), les rencontres inter collèges aussi (ou sur la journée) avec **départ et retour en bus** devant le collège si déplacement.

Le mercredi midi, possibilité pour les élèves d'apporter leur pique-nique pour manger dans le réfectoire du collège sous la surveillance des professeurs d'EPS

La licence UNSS donne le droit de participer à toutes les activités de l'A.S tout au long de l'année :

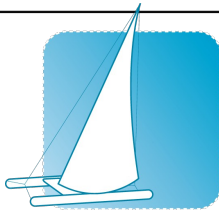
Si un professeur est absent pour accompagner une partie de son groupe qualifiée, les enfants non qualifiés peuvent intégrer un entraînement d'une autre activité avec un autre professeur (à condition de s'être inscrit auprès de lui auparavant), sauf en foot.

Ainsi les enfants doivent pouvoir pratiquer une activité tous les mercredis.

**INSCRIPTION ET DEBUT DES ACTIVITES DE L'A.S
MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026
SUR LES LIEUX D'ENTRAINEMENT**

LA PRATIQUE SPORTIVE AU COLLEGE

(Licence annuelle 28 euros, un tee-shirt sera fourni avec la licence)

Activité	Heures d'entraînement	Lieu	Enseignant responsable
 BADMINTON	De 13h à 15h. Les mercredis.	Ancien gymnase Entraînements sur place, les compétitions sont à l'extérieur (bassin d'Arcachon, puis phases départementales si qualification).	M.BEDECARRAX et M. DELAVOYE
 SURF	Uniquement sous forme de compétition Les mercredis	Entraînements réservés aux élèves de la section sportive surf. Pour tous les autres, 2 journées de compétition indissociables (début d'année et mars/avril) pour la phase départementale, et plus si qualification. Par équipes de 4 et 1 jeune officiel	M.BEDECARRAX
 Football	Compétitions les mercredis : planning donné en début d'année.	Compétitions uniquement Garçons et filles : uniquement pour les élèves de la section sportive.	M. DUC
 Voile	Tous les mercredis (Planning particulier en décembre janvier et février)	Club nautique de Claouey De 13h15 à 17h ou 14h à 18h lors de la pratique voile (environ 15 séances dans l'année : planning donné en début d'année). De 13h15 à 15h lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'eau pour la pratique voile (environ 4 séances): préparation physique, réglementation voile. Décembre, Janvier et Février : préparation au secourisme (PSC) et arbitrage voile (planning donné en début d'année). Brevet de 50m exigé.	M. BONIN
 Futsal extérieur	Les mercredis	Au collège de 13h à 15h Les mercredis quand il n'y a pas compétition football (Programme donné en début d'année)	M.DUC